

Vous connaissez nous déjà?

L'Association suisse du pneu ASP défend les intérêts de tous les acteurs de la branche du pneu en Suisse (commerces spécialisés de pneus, entreprises de rechapage, fournisseurs, distributeurs et éliminateurs de pneus usagés).

L'ASP s'engage en outre fortement dans les questions de formation et de perfectionnement – que ce soit dans la formation professionnelle initiale de praticien / praticienne en pneumatiques ou dans la formation complémentaire de spécialiste du pneu avec diplôme fédéral. Nous vous présentons une sélection de nos prestations de service.

Profitez-en vous aussi, car ensemble nous obtiendrons davantage!

Nous nous réjouissons de vous accueillir parmi nous.

Avec nos plus cordiales salutations

Association suisse du pneu

Nous nous réjouissons de votre prise de contact! Vous trouverez des informations supplémentaires sous ...

www.swisspneu.ch



Une offre solide!

Il vaut la peine d'être membre de l'Association suisse du pneu!

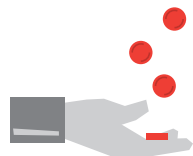


Les TOP 6 de l'ASP

Caisse de compensation

EXFOUR

Modalités de décompte favorables par rapport aux caisses de compensation cantonales



Brochures d'information neutres

- L'âge des pneus
- Pneus d'hiver
- Entretien des pneus



Sécurité, qualité et environnement

- Contribution active à la sécurité du trafic et à la protection de l'environnement
- Standards de qualité écologiques pour l'élimination des pneus usagés
- Solution de la branche SAD pour la sécurité au travail «asa-control»



Les TOP 6 de l'ASP

Formation

- Conception, réalisation et perfectionnement de formation initiale et continue, avec reconnaissance fédérale, dans la branche du pneu (praticien / praticienne en pneumatiques, respectivement spécialiste du pneu)
- Conditions spéciales pour les membres dans la formation initiale et continue



Premier conseil

aux membres en cas de questions sur le droit du travail



NEWS

Transfert d'information

- Coopération avec la BRV et le TCS
- Sell-Out-Panel pneus (évolution mensuelle du marché des pneus)
- Informations courantes et actuelles sur les tendances et les développements ainsi que la législation

Conditions spéciales

Conditions spéciales pour la formation de praticien / praticienne en pneumatiques:

- Rabais pour la participation aux cours interentreprises obligatoires: **CHF 400.00** / praticien / praticienne en pneumatiques
- Rabais pour manuel d'enseignement ASP: **CHF 50.00** / manuel

Conditions spéciales pour la formation de spécialiste du pneu:

- Rabais pour collaborateurs d'entreprises membres de l'ASP: **CHF 3 250.00** / participant / e

Caisse de compensation AVS familiale EXFOUR avec modalités de décompte favorables par rapport aux prestations comparables des caisses de compensation cantonales

Conditions spéciales pour la Convention de la branche pour l'exportation de pneus doublés et triplés

- Rabais annuel pour membres de l'ASP de **CHF 300.00**

Exemption d'une éventuelle obligation de contribution au fonds de formation professionnelle de l'UPSA:

- **CHF 250.00 – CHF 450.00** (annuel) par entreprise / établissement

Cotisation de membre pour une entreprise spécialisée de commerce de pneus

- CHF 900.00 jusqu'à 5 employés
- CHF 1 400.00 de 6 à 10 employés
- CHF 2 700.00 de 11 à 15 employés
- CHF 4 400.00 de 16 à 50 employés
- CHF 5 300.00 plus de 50 employés